



Numéro 11  
Mars 2024

# PETIT JOURNAL D'HAUTOT



## Fête des plantes Foire à tout Artisanat

Hautot sur Seine  
Parc du château

Dimanche 14 avril 2024  
9h - 18h  
Entrée libre

Organisation : Comité des fêtes d'Hautot-sur-Seine  
Réservation emplacements foire à tout : 06 73 77 08 71 / 06 99 20 95 55



Nous contacter : Mairie d'Hautot-sur-Seine ; téléphone 02 35 32 72 82 ; mail : [mairie@hautot-sur-seine.fr](mailto:mairie@hautot-sur-seine.fr) ;  
notre site internet : <http://www.hautot-sur-seine.fr> Directeur de la publication : Jean-Louis Roussel



## Nous ne serons pas Capitale Européenne de la Culture en 2028 mais nous sommes « Petit Village d'Avenir »

Le 15 décembre, grande déception, nous ne serons pas Capitale Européenne de la Culture. L'équipe de Rouen Seine Normande doit être félicitée pour le travail remarquable qui a été mené pendant des mois pour construire un projet fédérateur autour de l'axe Seine. Le château était un élément important de ce projet. Il est fragile et demande des investissements très importants. Nous n'avons pas tout perdu, la Métropole nous soutient et a classé le château d'intérêt métropolitain, par un vote à l'unanimité.

De plus, notre commune a été retenue, avec nos amis de Sahurs, dans le programme « Petits Villages d'Avenir ». Nous allons bénéficier d'une aide directe de l'État pour la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation du projet de rénovation et de valorisation du site à des fins culturelles et touristiques.



### Effraction à l'église Saint Antonin



Le dimanche 25 février, nous avons appris que la porte de l'église avait été fracturée. Les gendarmes de Duclair sont venus immédiatement, avec professionnalisme, pour faire les relevés nécessaires. Le site a été sécurisé grâce à Alain Langlois et Roger Touzé. Les responsables de la paroisse, avec l'aide de Christiane Soudé, ont dressé un inventaire précis des pièces manquantes. Il est regrettable que des objets du culte aient été volés. Une plainte a été déposée en gendarmerie, les services de l'Action Culturelle et des Bâtiments de France ont été informés, car notre église, et tout ce qu'elle contient, sont classés aux Monuments Historiques.

Après échanges avec Monsieur l'Abbé Delavenne et la gendarmerie, le maire n'a pas souhaité communiquer avec la presse sur l'enquête en cours. Aujourd'hui la porte de l'église est réparée grâce au travail remarquable réalisé par Aurélien Buttin, un artisan consciencieux et passionné.

Un grand merci à lui et toutes celles et ceux qui ont, à cette occasion, fait preuve de solidarité.



## Les vœux du 6 janvier 2024



Merci à Nicolas Mayer Rossignol, Maire de Rouen et Président de la Métropole, de nous avoir fait l'honneur de sa présence pour les vœux de l'équipe municipale.

## La Mare aux Loups

Sur une demande insistante de la mairie, la direction de la transition environnementale de la Métropole est intervenue pour réhabiliter la Mare aux Loups. Une convention a été signée



entre la commune et la Métropole. Merci aux services pour la qualité du travail réalisé.



## Élections européennes du dimanche 9 juin 2024 Une élection - très importante - à un seul tour



## État civil

Le 24 juillet 2024 Angélique Houet et Gaël Demarais se sont pacsés. Alain Langlois, premier adjoint, a officialisé ce **pacte civil de solidarité** pour ces deux administrés de la commune, natifs du village et dont les familles sont bien connues des plus anciens. Nous leur souhaitons bonne et longue vie près de leurs proches. **A.L.**

## Les frelons asiatiques

À la tombée des feuilles, nous sommes régulièrement interpellés en mairie pour les gros nids de frelons asiatiques. Souvent, quand on les voit, c'est qu'ils sont vides, ce sont des **nids secondaires qui ne seront pas réoccupés**.

Ces insectes arrivés en Normandie vers 2013 ne sont pas plus dangereux que leurs homologues européens ou les guêpes. Ils ne sont agressifs que près de leur nid. Il est important de faire détruire au printemps les nids primaires qui sont de la taille d'un ballon de handball et qui abritent la reine car ils se développent de mars à juin. Surveillez les abords de vos maisons. Si vous êtes piqué, en cas d'allergie, téléphonez au 112 ou au 15. **A.L.**



## Les déchets

### Rappel

Il est formellement interdit de déposer ses déchets dans le parc du château (y compris les végétaux dans le stockage réservé aux besoins de la commune). **Après avis de la mairie**, vous pouvez récupérer les branchages morts dans le fond du parc pour allumage de vos cheminées. Une coupe de bois sera organisée en fin d'année. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour être prévenu de celle-ci. **A.L.**

## Sportive d'Hautot : Lyne Levézier

Issue d'une famille sportive, à l'âge de 16 ans, Lyne Levézier est devenue championne de Seine Maritime cadette en judo, catégorie moins de 48 kg.



Elle pratique ce sport depuis onze ans et est actuellement ceinture marron, gagnée en combat individuel. Félicitations et bonne chance pour la ceinture noire. **A.L.**





## La vie de l'école

### Service civique à l'école



Mme Shanna Banos a été recrutée par l'école comme volontaire pour le Service Civique. Le contrat est de 6 mois de janvier à juillet 2024.

### Les petits reporters chez le primeur

Mardi 23 janvier, nous sommes allés rencontrer le primeur ambulante d'Hautot-sur-Seine. Nous avons pu lui poser toutes les questions que nous avons préparées. Il s'appelle Mathis et on le trouve sur la place Poullard le mardi. Il nous a fait goûter des clémentines !



### Petit déjeuner équilibré à l'école

Vendredi 8 décembre, nous avons eu l'occasion de faire un petit déjeuner varié à l'école, dans le cadre d'un travail en sciences sur les familles d'aliments.

Il y avait un buffet avec toutes les familles : fruits (poires, clémentines, bananes, noix, ...), céréales et féculents, matières grasses (beurre, pain au chocolat), produits laitiers (fromages, yaourts, lait, ...), viandes et œufs (durs ou au plat), boissons (jus de fruits). Nous étions appelés par la première lettre des prénoms pour aller nous servir. Nous devons prendre un aliment de chaque famille, sauf les sucres rapides, non obligatoires.

Cela a été possible grâce à la contribution de plusieurs familles et aux achats effectués par la coopérative scolaire.

*Rédigé par les élèves de CE2 CM*



**Rebecca** : J'ai adoré parce qu'on pouvait manger ce qu'on voulait.

**Sascha** : J'ai adoré, nous avons passé un très bon moment.

**Maëlys** : J'ai adoré ce buffet.

**Anna** : Il y avait énormément de choix, c'était délicieux ! J'espère refaire d'autres choses dans ce genre.

**Pierre** : C'était un vrai régal. On a pu prendre un repas



## Repas de Noël à l'école

Tous les élèves de l'école ont pu profiter du traditionnel repas de Noël ce jeudi 21 décembre. C'était un grand plaisir de partager ensemble des chants, un bon menu, dans un décor magnifiquement préparé par les ATSEMS. Les enfants ont reçu un petit présent de la mairie.



Depuis septembre, nous nous sommes réunis pour jouer, manger, partager, créer : avec une déambulation des enfants déguisés pour Halloween, un atelier de création de décorations de Noël en soutien pour les projets de l'école, une crêpe party/jeux de société. Pour vivre des moments de partage, de rencontres intergénérationnelles, deux ateliers sont réguliers.

L'association continue de vous accueillir à la salle Maurice Brunel le premier dimanche du mois l'après-midi pour une animation de jeux de société et le deuxième jeudi à 18h30 pour un atelier couture. Au programme également, des sorties en forêt et en bord de Seine avec nettoyage de la nature, et la "fête des voisins" autour d'un repas partagé au mois de juin. Ce sera l'occasion pour les Hautotais de se rencontrer, se retrouver et partager un joyeux moment ensemble.

## Déjeuner champêtre, le dimanche 5 mai 2024

Dans le parc du château, un pique-nique champêtre est organisé par Rouen-Tourisme dans le cadre du festival Normandie Impressionniste. Pour faire vivre aux habitants d'Hautot et aux touristes un retour au XIXe siècle, des tables habillées de nappes en dentelle seront posées sur les pelouses du parc pour accueillir les participants. Nous passerons un moment convivial au bord de la Seine dans un décor bucolique.

## Soirée des peintres

Pour la deuxième année le club des peintres d'Hautot organise au château la soirée des peintres le **vendredi 12 avril 2024** à partir de 18h30.

Pour tout renseignement contacter Catherine Caron-Langlois.



**PAVILLON-S**  
Emmanuelle Vo-Dinh

**Les artistes des Pavillon-s témoins nous ont offert de magnifiques spectacles l'an passé.**

**Ils sont de retour du 24 juin au 12 juillet dans la boucle de Roumare.**

**Au programme :** artistes au travail dans les villages de la Boucle, rencontres artistiques dansées, musicales, poétiques, théâtrales, photographiques, culinaires...spectacles pour les enfants dans les écoles élémentaires...et un grand banquet artistique qui viendra clôturer cette 2<sup>ème</sup> édition des Pavillon-s témoins !

Le programme détaillé sera partagé au cours du mois de mai dans vos boîtes aux lettres et sur les réseaux sociaux, mais vous pouvez dès à présent noter : **Vendredi 5 juillet** dans le parc du Château de Hautot

- Atelier photographique avec Laure Delamotte-Legrand
- Spectacle pour les familles avec Pierre Pontvianne
- Présentation du spectacle, Materias, créé avec les habitants et Emmanuelle Vo-Dinh
- Concert de percussions corporelles créé avec les habitants et Stéphane Norbert
- Concert de Camille Bazbaz

*Avec le soutien de la Métropole de Rouen Normandie, la DRAC Normandie/été culturel, Val-de-la-Haye, Hautot-sur-Seine, Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville et Rouen.*



## Deux initiatives importantes de la Métropole Rouen Normandie

- 1) l'incitation au compostage et au broyage des végétaux avec une aide financière.
- 2) la suppression prochaine des sacs jaunes et leur remplacement par des bacs pour déchets recyclables.

**LE COMPOSTAGE** - La Métropole vous soutient par une aide à l'acquisition d'un composteur. Cette aide, équivalente à 100% du prix d'achat du matériel (dans la limite de 100€) est attribuée selon les conditions suivantes et dans la limite de l'enveloppe budgétaire dévolue à ce dispositif :

- Aide réservée aux foyers résidant en habitat individuel sur le territoire de la Métropole.
- Acquisition d'un composteur éligible en bois, neuf ou reconditionné, auprès d'un professionnel.
- Adhésion à la charte de l'éco-jardinier zéro-déchet.
- Engagement à participer aux enquêtes d'évaluation menées par la Métropole

**100%**  
du prix d'achat  
du matériel  
dans la limite  
de 100€



**LE BROYAGE** - La Métropole vous soutient par une aide à l'acquisition d'un broyeur. Cette aide, équivalente à 50% du prix d'achat du matériel (dans la limite de 250€) est attribuée selon les conditions suivantes et dans la limite de l'enveloppe budgétaire dévolue à ce dispositif :

- Aide réservée aux foyers résident en habitat individuel sur le territoire de la Métropole et disposant d'un linéaire de haie de plus de 5 mètre ou équivalent en arbustes.
- Acquisition d'un broyeur éligible selon le règlement, neuf ou reconditionné, auprès d'un professionnel d'une valeur minimale de 150€.
- Broyeur à alimentation électrique.
- Adhésion à la charte de l'éco-jardinier zéro-déchet.

**50%**  
du prix d'achat  
du matériel  
dans la limite  
de 250€



## CONTENEURISATION DES DECHETS RECYCLABLES



### Améliorer le service à l'utilisateur

- Permettre de supprimer la contrainte de récupération des sacs de collecte en mairie ou au point de distribution.

### Améliorer la propreté

- Améliorer la propreté des rues en limitant les envols de déchets (en cas de sac mal fermé) et l'accès aux animaux

### Gagner en performance

- Facilite le geste de tri grâce à la disponibilité du bac à demeure, permettant d'augmenter la quantité de déchets triée, collectée et valorisée. Une communication écrite sera distribuée lors de la conteneurisation, permettant de sensibiliser les usagers au tri et à la gestion de leurs déchets.

### Limiter l'utilisation des plastiques jetables

- Poursuivre l'engagement Métropole sans plastique : la conteneurisation des communes pressenties permettrait de limiter la distribution d'environ 720 000 sacs plastiques par an

### Améliorer les conditions de travail

- Améliorer les conditions de travail des agents en mécanisant le port de charge

### Limiter les coûts

- Limiter les coûts de fonctionnement (en limitant la distribution des sacs et en augmentant la part des déchets triés)



## Abandon du réseau cuivre (message reçu des services Orange)

SE PRÉPARER À LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

### Déploiement fibre optique sur la commune

180 logements de la commune de Hautot sur Seine sont raccordables à la fibre optique. Le taux de complétude de la commune à la fibre optique est de 93% en incluant refus/sites neufs. Les riverains peuvent faire une demande de raccordement à la fibre auprès de leur fournisseur d'accès internet de leur choix. Ils ont la possibilité d'avoir du très haut débit via d'autres solutions comme la 4G Home / 5G Home ou Satellite.

### Fermeture du cuivre sur la commune

La commune de Hautot-sur-Seine est sur le programme de fermeture du cuivre, ce dernier sera fermé techniquement **fin janvier 2027**. Les opérateurs télécoms vont contacter les habitants de la commune pour leur proposer de migrer vers une solution Très Haut Débit.



## INFORMATIONS TRAVAUX

LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE INTERVIENT  
POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

Commune de HAUTOT-SUR-SEINE  
Rue de l'ancien vignoble  
Chemin du Temple

Du 20 mars au 3 mai 2024 des travaux se dérouleront rue de l'Ancien Vignoble et Chemin du Temple. Toutes les dispositions ont été prises avec l'entreprise pour que l'accès aux propriétés riveraines soit maintenu dans les limites compatibles avec les nécessités et le bon déroulement du chantier.

Pendant la durée des travaux, en cas d'urgence, voici le numéro d'astreinte : 07.76.91.91.92



## Travaux d'adduction d'eau potable

### Collecte de bouchons

Le développement durable est devenu une préoccupation de notre quotidien. Pour apporter notre contribution à la préservation de la planète, la mairie envisage l'installation d'une colonne de collecte de bouchons et autres plastiques adéquats dans la cabane à livres.



**Tous ces bouchons et couvercles plastique sont acceptés**

Comme le montre l'affiche, les produits concernés sont bien plus nombreux que les bouchons. La colonne pleine, le contenu sera acheminé aux entrepôts de Bouchons276, association qui possède un site consultable sur internet.

Pour tout renseignement, contacter Mme Corinne Fournier 06.04.41.57.14

*Des conducteurs roulent trop vite dans la commune. C'est un vrai souci qui revient dans chacun des numéros du PETIT JOURNAL D'HAUTOT et dans les échanges que nous avons avec les habitants. La commune est maintenant en zone 30, des réducteurs de vitesse sont installés rue du Rouage...*

*Pourquoi ne pas utiliser le pouvoir de police du maire ? Nous avons sollicité la gendarmerie pour en savoir plus.*



En tant qu'Officier de Police Judiciaire, le pouvoir de police du maire ne servira à rien dans une situation d'excès de vitesse car vous n'avez rien constaté par vous-même et vous ne disposez d'aucun moyen de contrôle de la vitesse sur votre commune. Même si vous rédigez un rapport d'infraction, la gendarmerie sera dans l'impossibilité de vous suivre car vous ne pouvez pas mesurer la vitesse de l'usager. La procédure sera caduque et fera l'objet d'un classement sans suite même avec l'immatriculation du véhicule. Il est toujours possible de mettre en place une police municipale mais cela entraînera une hausse importante de la taxe foncière.



## L'ange de la Martel Église Saint Antonin Suite...



Dans le précédent numéro du PETIT JOURNAL D'HAUTOT un article de Jean-Bernard Seille nous expliquait l'origine de la statue de l'ange près de l'autel. Un témoignage de Félix Michon attribuait l'œuvre à Félicie de Fauveau : « *On disait dans notre famille que, par contre, l'Ange serait une de ses œuvres. Nous ne pourrions toutefois nous en porter garants.* »

Nous avons sollicité un rendez-vous sur place avec Madame Séverine Fontaine, conseillère technique du patrimoine, conservatrice des Antiquités et Objets d'Art et Messieurs Guillaume Gohon, conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art de Seine-Maritime, Vincent Simonet conservateur des Monuments historiques à la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie en présence de l'abbé Henri Delavenne. Notre église est classée monument historique par arrêté du 3 décembre 1980, ainsi que tous les objets qu'elle contient. La statue n'est pas attribuée à Félicie de Fauveau. Mais elle est protégée au titre des Monuments Historiques. Pour décider du nom du sculpteur, il faudrait une attribution précise, qui ne peut se faire que par des comparaisons stylistiques auprès de spécialistes et de recherches documentaires. Des historiens d'art du musée d'Orsay vont être sollicités.



### Message

**de Madame Rosemary Rudland,**

*Déléguée de mémoire de l'Ambassade  
du Canada en France.*

*Vice-présidente Comité Juno Canada  
Normandie.*

Une poignée de main symbolise l'Amitié Franco-Canadienne. Il arrive qu'une simple photo capture un instant d'une telle force qu'elle devient un véritable emblème. Parmi les milliers de photos commémoratives saisis par Yvan Barbieri, ancien reporter-photographe pour la presse internationale, une se distingue particulièrement.

C'est à Hautot-sur-Seine, en novembre 2023, lors de l'inauguration d'un panneau signalétique créé par le Comité Juno Canada Normandie, que la scène immortalisée s'est déroulée. Ce panneau rend hommage à la 1<sup>ère</sup> Armée Canadienne ayant joué un rôle crucial dans la libération de la Normandie, de la Belgique et des Pays-Bas.

La photographie n'est pas un simple cliché commémoratif. Elle capture une poignée de main symbolique, rassemblant des figures clés autour de la « Voie du Souvenir de la 1<sup>ère</sup> Armée Canadienne », avec le Lieutenant-Colonel Daniel Kucherhan, Attaché de Défense adjoint auprès de la France, représentant le Canada, Jean-Louis Roussel, Maire d'Hautot-sur-Seine et Vice-Président du Comité International de Mauthausen, symbolisant l'engagement local, et Monsieur Clément Vives, sous-préfet et directeur de cabinet du préfet de la Région Normandie et de la Seine Maritime, représentant l'État français. La présence des enfants de la commune et des « reconstituteurs » passionnés, Association Devoir Mémoire les Amis Normands du Régiment de la Chaudière, renforce le message de transmission de la mémoire aux générations futures.



**Le PETIT JOURNAL D'HAUTOT est aussi le vôtre.**

**N'hésitez pas à contacter les responsables de la publication pour nous proposer des articles.**